

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Brant a la parole.

Une voix: Parlez de la chasse aux nouvelles sensationnelles!

* * *

L'IMMIGRATION

LA POSSIBILITÉ D'UNE DEMANDE D'ADMISSION AU CANADA DE LA PART DE M. TAN DOI NGUYEN—L'OPPORTUNITÉ DE LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme un certain M. Tan Doi Nguyen, ancien banquier sud-vietnamien aurait, selon les rapports, séjourné dans une prison de Saïgon aussi récemment que le 14 avril pour un délit de fraude et de contrebande de stupéfiants et qu'il aurait maintenant présenté une nouvelle demande d'entrée au Canada, le ministre a-t-il fait enquêter sur les activités de cet homme ou peut-il assurer la Chambre qu'il va mener une telle enquête?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous examinons toutes ces allégations. Lorsque nous aurons les précisions qui s'imposent, nous serons heureux de renseigner le député.

M. Blackburn: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. On rapporte que M. Trang Shi Tan, ancien chef d'un service spécial de la police saïgonaise, demande, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires de Saïgon, à être admis au Canada. Or, M. Cochrane, qui, durant son séjour à Saïgon, aurait travaillé en étroite collaboration avec le dirigeant des activités secrètes de la CIA au Viet-Nam, le colonel Lonsdale, est maintenant consul des États-Unis à Montréal. Devant ces faits, le ministre songe-t-il à mener une enquête publique approfondie sur les antécédents de tous les Sud-Vietnamiens qui demandent l'admission au Canada et qui occupaient à Saïgon des postes-clefs dans les affaires ou au gouvernement, sous l'ancien régime?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, nous allons prendre les précautions nécessaires pour protéger l'intérêt national. Je tiens à dire, cependant, que le nombre de demandes de l'admission à titre de réfugiés est tel que nous devons renoncer à toutes les formalités qui accompagnent habituellement les demandes de statut de résident permanent. Telle est la situation actuelle en ce qui concerne l'admission des réfugiés. Nous faisons de notre mieux pour protéger l'intérêt national, mais l'admission massive de réfugiés comporte toujours des risques. A ma connaissance, nous n'avons connu aucune situation semblable depuis l'affaire des réfugiés hongrois, qui n'avait pas posé de difficultés. Il s'agit de faire de notre mieux dans les circonstances.

[M. Gillespie.]

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—LES REMÈDES ENVISAGÉS PAR LE GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Selon la récente déclaration du ministre, nous aurons cette année le taux de chômage le plus élevé jamais connu au Canada, dans ces conditions, songe-t-il à prendre des mesures innovatrices pour assurer du travail à la plupart des chômeurs, et nous fera-t-il une déclaration à ce sujet?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je l'ai déjà dit, ainsi que certains de mes collègues: nous sommes conscients du taux de chômage que menace notre pays en raison de la situation économique internationale en général, et nous nous en préoccupons. Nous étudions en ce moment toutes les possibilités qui s'offrent à nous.

LE MÉCONTENTEMENT À PROPOS DES SERVICES DES CENTRES DE MAIN-D'ŒUVRE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): J'ai une question supplémentaire sur le même thème, monsieur l'Orateur. Je suis certain que le ministre sait qu'il y a eu deux études sur les entreprises, une pour Vancouver et une pour Montréal. Environ 60 p. 100 des entreprises de Montréal qui ont été questionnées se sont déclarées mécontentes des services offerts par les centres de main-d'œuvre et 49 p. 100 environ des entreprises de Vancouver étaient du même avis.

M. Guay (Saint-Boniface): La question.

M. Alexander: J'arrive à la question, Joe. Le ministre va-t-il examiner ces études et veiller à ce que les services de main-d'œuvre travaillent? Tout le monde sait qu'ils ne se donnent pas la peine de relever des emplois ni de trouver les gens demandés par les employeurs.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'espère que le député s'attachera aussi bien à rapporter aux députés les compliments qu'il a entendu à propos de ces services.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉNERGIE MARÉMOTRICE DE LA BAIE DE FUNDY—LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Le ministre peut-il nous dire quand commencera la première des cinq étapes de l'étude sur le Projet d'aménagement de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà essayé de me renseigner à ce sujet. Le député a posé la même question l'autre jour. Malheureusement, je ne suis pas en mesure de lui répondre tout de suite, mais je le ferai dès que possible.